

Buildrz : conditions générales d'utilisation

Article 1 – MENTION LÉGALES

Le présent site, accessible à l'URL <https://app.buildrz.io> (le « Site »), est édité par :

BUILDRZ, SAS au capital de 1000 euros, inscrite au R.C.S. de Paris sous le numéro 822 111 795, dont le siège social est situé au 137, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris représenté par Manuel VERRIER, son Directeur général dûment habilité,

(Ci-après désigné le « Prestataire »).

Le numéro individuel TVA du prestataire est : FR11 822111795

Le Directeur de la publication du Site est Manuel VERRIER, Directeur Général de BUILDRZ SAS.

Le Service Client du Prestataire peut être contacté par email en vous adressant à : contact@buildrz.io.

Article 2 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de services (les « Conditions Générales ») ont pour objet de définir et de régir les rapports contractuels entre le Prestataire et tout professionnel (un « Client ») ayant un compte et désirant bénéficier des services proposés sur le Site.

La fourniture des services proposés aux Clients sur le Site est conditionnée à l'acceptation préalable sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales.

Les Conditions Générales sont applicables nonobstant toute stipulation contraire figurant dans tous documents émanant du Client.

Les Conditions Générales sont mises à la disposition des Clients sur le Site où elles sont directement consultables et peuvent également lui être communiquées sur simple demande par tout moyen.

Les Conditions Générales sont applicables sous réserve de toute stipulation contraire figurant au bon de commande ou à des conditions particulières le cas échéant conclues entre la Société et le Client concerné.

Article 3 – DESCRIPTION DES SERVICES

Le Prestataire met à disposition du Client les services suivants sur le Site.

Selon les options choisies et sur le territoire définis précisément sur le Devis accepté par le Client :

- Analyses de données urbaines et de données de marché sur une base cadastrale (recherche foncière)
- Études de capacité et faisabilité en 3D à destination d'opérations de développement immobilier (Projets actifs)
- Identification de terrains propices à la prospection foncière pour des opérations de développement immobilier

(ci-après désignés les « Services »).

Les Services présentés sur le Site font chacun l'objet d'un descriptif mentionnant leurs caractéristiques essentielles. Cette description est susceptible de comporter des descriptions, photographies et graphismes qui ne sont communiqués qu'à titre illustratif et peuvent être modifiées/mis à jour sur le Site.

Définition d'un Projet :

Au sein du Site, le Prestataire permet de créer des projets sur la base de la sélection, d'ajouts, de découpes de parcelles cadastrales. L'enregistrement d'une assiette foncière ainsi définie sur le Site correspond à la création d'un Projet.

L'Utilisateur peut ensuite éditer les bâtis 3D existants sur cette emprise foncière et sur les parcelles voisines, dessiner manuellement un ou plusieurs volumes 3D et lancer une modélisation automatique de bâtiment conformes au corpus de règles choisi.

Définition d'un projet actif :

Est comptabilisé comme projet actif :

- Tout projet qui fait l'objet d'une étude de capacité automatique ou manuelle dans une commune dont le PLU/PLUI est modélisé numériquement par le Prestataire
- Tout projet modifié au moins une fois dans le mois calendaire : création de version, modification de programme, modification du périmètre foncier, modification des bâtiments) dès lors que le projet est situé dans une commune dont le PLU est modélisé numériquement par le Prestataire

N'est pas comptabilisé comme projet actif :

- Tout projet qui n'a généré aucune modélisation de surface de plancher (SDP égale à zéro)
- Tout projet créé ou modifié sur une commune dont le PLU/PLUI n'est pas modélisé par le Prestataire

La création ou la modification de projet sur une commune dont le PLU/PLUI est modélisé par le Prestataire est enregistrée en base de données. La suppression du projet ou d'une version par l'utilisateur ne saurait annuler le caractère actif du projet.

Le décompte des projets actifs est réalisé de manière mensuelle. Il est transmis au client tous les mois, avant le 10 du mois suivant.

La liste des communes dont le PLU/ PLUI est modélisé par le prestataire est consultable sur simple demande.

Le Prestataire est susceptible d'augmenter son périmètre de modélisation pendant la durée du contrat.

L'extraction de leads foncier peut être limité par département et par mois selon les offres.

Article 4 – CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'accès aux Services est possible à partir d'un ordinateur en se connectant au Site. L'accès aux Services depuis un smartphone ou une tablette n'est pas garanti. Le Site est optimisé pour un accès depuis les navigateurs Google Chrome et Mozilla Firefox, à l'exclusion de tout autre navigateur.

L'utilisation des Services nécessite une connexion à internet haut débit et à internet mobile le cas échéant.

Les Clients font leur affaire personnelle de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunication permettant l'accès au Site.

Lors de la création d'un compte avec courrier électronique, le Client est invité à choisir un mot de passe, qui constitue la garantie de la confidentialité des informations qui seront contenues dans son compte.

Aux fins de validation de l'inscription, le Prestataire adresse au Client un courrier électronique de confirmation à l'adresse email renseignée par ce dernier. Le Client procède alors à l'activation de son compte en cliquant sur le lien hypertexte prévu à cet effet dans le courrier électronique de confirmation.

Chaque Client garantit la sincérité et l'exactitude des informations fournies pour les besoins de son inscription, s'engage à lui notifier toute modification ultérieure et garantit que lesdites informations ne portent pas atteinte aux droits de tiers.

Le Client peut modifier ces informations, identifiants et mot de passe à partir de son compte sur le Site.

Le Client s'engage à ne pas divulguer ou transférer son compte, ses identifiants et mots de passe et est seul responsable de leur utilisation jusqu'à leur désactivation. Il doit informer immédiatement le Prestataire de toute perte ou utilisation non autorisée de son compte.

Le Prestataire se réserve le droit de supprimer le compte de tout Client qui aurait fourni des informations erronées.

Article 5 – COMMANDES

Tout Client désirant bénéficier du Site et des Services devra demander un Devis au Prestataire puis l'accepter en renvoyant le Devis signé, notamment électroniquement.

Le Devis comporte les tarifs des forfaits annuels qui feront l'objet d'un paiement unique au début du contrat, ainsi que les tarifs des dépassements de forfait.

Le contrat débute à la date de signature valant acceptation du devis.

Le Prestataire adressera au Client un courrier électronique de confirmation de sa commande à l'adresse email renseignée par ce dernier.

Le courrier électronique de confirmation de la commande résume les caractéristiques essentielles du/des Service(s) commandé(s), le prix total, et tout autre élément pertinent. Cet email indiquera en outre un numéro de suivi de la commande du Client.

En passant commande sur le Site, le Client accepte expressément que le Prestataire lui envoie une facture par voie électronique.

Pour lutter contre la fraude, le Prestataire ou ses prestataires de paiement ou de livraison peuvent être amenés à demander des justificatifs supplémentaires au Client ou prendre attache avec ce dernier, au moment de l'acceptation de la commande. En cas de refus non justifié du Client de délivrer les informations et/ou justificatifs demandés, le Prestataire se réserve le droit de ne pas accepter ou d'annuler la commande sans que cela ne puisse faire l'objet d'une quelconque contestation.

Le Prestataire se réserve également le droit de ne pas accepter ou d'annuler la commande de tout Client qui aurait fourni des informations erronées, qui ne procéderait pas au paiement des Services dans les délais prévues, avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou qui présenterait un niveau de commande anormalement élevé.

Article 6 – CONDITIONS TARIFAIRES

Les Services sont fournis au tarif du Prestataire en vigueur, exprimé en euros hors taxes.

Les Services sont facturés et le prix est exigible et payable à l'acceptation du devis.

Le tarif est ferme pour la période de facturation en cours, et ne peut être révisé pendant la durée d'exécution des Services, les parties renonçant expressément à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code Civil.

Le Prestataire se réserve toutefois le droit de modifier ses prix à tout moment pour tous Services qui seraient souscrits postérieurement à cette modification, et pour toute renouvellement des Services pour la prochaine période contractuelle. Toutefois, le Prestataire n'a pas le droit d'augmenter ses prix pour les contrats avec une durée minimale contractuelle pluriannuelle avant la fin de durée minimale contractuelle. Le Prestataire n'a pas besoin de notifier les Clients pour une augmentation des prix unitaires annuelle qui ne dépasse pas les cinq (5) pourcents.

En cas de règlement anticipé par le Client, aucun escompte ne sera pratiqué. En aucun cas les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans accord préalable et écrit entre le Prestataire et le Client.

Toute suspension, déduction ou compensation opérée unilatéralement par le Client sera traitée comme un défaut de paiement et entraînera toutes les conséquences d'un retard de paiement.

Par ailleurs, il est expressément convenu que le Client est valablement mis en demeure de payer par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil. En cas de retard de paiement de l'une quelconque des échéances, le Prestataire se réserve notamment le droit, sans qu'aucune indemnité ne soit due au Client, de :

- exiger le paiement immédiat de l'ensemble des sommes à devoir au titre des Services, celles-ci devenant immédiatement exigibles quelle que soit leur échéance initialement prévue ;
- refuser toute nouvelle commande ou exiger pour toute nouvelle commande un paiement comptant ou une garantie pour la bonne exécution des engagements ;
- imputer tout paiement partiel en premier lieu sur la partie non privilégiée de la créance puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne ;
- réduire, suspendre ou annuler l'accès aux Services, 10 jours après mise en demeure restée sans effet, effectuée par le Prestataire auprès du Client ;
- appliquer, sans mise en demeure préalable, à toutes les sommes dues, dès le premier jour de retard et jusqu'à complet paiement, des pénalités de retard calculées au taux visé à l'article L.441-6 du Code de Commerce ; et/ou
- exiger le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, pour chaque facture payée en retard, et le paiement d'une indemnité égale à 15% des sommes lui restant dues, sans préjudice de la réparation de tout dommage effectivement subi.

Toute modification du tarif des Services prendra effet lors de la prochaine période contractuelle. A défaut de résiliation par le Client avant cette prise d'effet, la nouvelle tarification sera applicable à la nouvelle période contractuelle.

Toute modification des tarifs résultant d'une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée ou la création de toute nouvelle taxe assise sur le prix des Services sera immédiatement et automatiquement appliquée.

Article 7 – MODES DE PAIEMENT

Le Client reconnaît expressément que toute commande effectuée sur le Site ou par l'acceptation d'un Devis est une commande avec obligation de paiement, qui nécessite le paiement d'un prix contre la fourniture du Service commandé.

Le Devis comporte les tarifs des forfaits annuels qui feront l'objet d'un paiement unique sur facture émise le premier jour du contrat. Aucun paiement ne peut faire l'objet d'un remboursement.

Les forfaits annuels comportent un nombre de login utilisateurs et un nombre de projets actifs ou illimité. Tout dépassement du nombre de login utilisateur et/ou du nombre de projets actifs (sauf quantité illimitée) sera facturé en cas de dépassement.

Le Client recevra mensuellement un décompte des projets actifs consommés et sera notifié par mail quand la consommation attendra 80% puis 100% des projets actifs prévus au contrat. Les dépassements feront l'objet d'une régularisation par facture le 5eme du mois suivant le constat.

Dans le cas où des dépassements seraient constatés avant le 10 iem mois du contrat, le Prestataire se réserve la possibilité de mettre en place un mandat de prélèvement SEPA.

Déclenchement du paiement par prélèvement SEPA. En cas de dépassement du forfait avant le 10iem mois du contrat, le Client transmet son RIB au Prestataire. Le Prestataire lui renvoie en retour un Mandat SEPA et un Devis explicitant les Tarifs en vigueur pour les Services. Le Client transmet alors le Devis signé, ainsi que le Mandat SEPA signé.

Article 8 – OBLIGATIONS DU CLIENT

Chaque Client s'engage à accéder et utiliser le Site et les Services de manière loyale et conformément aux lois en vigueur et aux présentes Conditions Générales.

Les données et informations communiquées ou mises en ligne par les Clients devront être exactes, sincères et loyales et seront communiquées sous leur seule responsabilité.

Plus généralement, chaque Client s'engage à :

- S'assurer du respect, en toutes circonstances, des obligations légales, sociales, administratives et fiscales applicables à son statut de professionnel ;
- Ne pas modifier, en cours d'exécution des Services, leur nature ou leurs modalités de fourniture, sauf accord préalable et écrit du Prestataire ;
- Verser le prix des Services dans les conditions prévues aux présentes ;
- Ne pas diffuser de contenu illicite ou ayant pour effet de diminuer, de désorganiser, de ralentir ou d'interrompre la circulation normale des données sur le Site ;
- Signaler immédiatement au Prestataire toute difficulté, réserve ou tout litige survenu au cours de l'exécution des Services ou toute utilisation anormale, abusive ou frauduleuse du Site dont il aurait connaissance.

Dans l'hypothèse où un Client serait responsable d'une infraction à la législation en vigueur ou d'une atteinte aux droits des tiers, le Prestataire se réserve le droit de fournir, à la demande de toute autorité légitime (juridiction, autorité administrative, services de

police), tous renseignements permettant ou facilitant l'identification du Client contrevenant.

Article 9 – RECLAMATIONS

En cas d'inexécution ou d'exécution défectueuse des Services, le Client devra notifier le Prestataire et formuler ses griefs et réserves dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la date où il en a connaissance, afin de permettre aux parties de faire leurs meilleurs efforts en vue de parvenir à un règlement amiable de la situation dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la notification initiale du Client.

A défaut de règlement amiable dans les conditions susvisées et en cas d'inexécution suffisamment grave du Prestataire, le Client pourra résilier les Conditions Générales dans les conditions prévues à l'article 15.

Article 10 – RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE

Le Prestataire ne peut exclure que l'accès et le fonctionnement du Site soient interrompus notamment en cas de force majeure, de dysfonctionnements des équipements ou du réseau internet des Clients, de défaillance des opérateurs de télécommunication, d'interruption de fourniture d'électricité, d'utilisation anormale, illicite ou frauduleuse du Site par un Client ou un tiers, de décision des autorités compétentes, ou pour tout autre motif.

Le Prestataire se réserve également le droit d'apporter au Site et aux Services toutes les modifications et améliorations de son choix liées à l'évolution technique ou au bon fonctionnement.

Les interruptions générales et temporaires du Site et des Services seront, dans la mesure du possible, notifiées via le Site avant qu'elles n'interviennent, sauf lorsque ces interruptions ont un caractère d'urgence.

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens au titre de la fourniture des Services.

Chaque Client déclare être informé des contraintes et des limites des réseaux Internet et ne pourra en aucun cas rechercher la responsabilité du Prestataire au titre de dysfonctionnements dans l'accès aux Services, des vitesses d'ouverture et de consultation des pages des Services, de l'inaccessibilité temporaire ou définitive des Services ou de l'utilisation frauduleuse par des Clients ou des tiers du Site.

La responsabilité du Prestataire ne saurait davantage être engagée:

- En cas de manquement à une quelconque obligation résultant d'un cas fortuit ou d'un évènement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code Civil, y compris, mais sans y être limités, des évènements imprévisibles tels que grèves, arrêts de travail, troubles sociaux, fermetures d'usines, inondations, incendies, défaut de production ou de transport non-consécutif à son fait personnel, rupture

d'approvisionnement, guerres, émeutes, insurrections et plus généralement toute circonstance ou événement empêchant la Société d'exécuter convenablement ses obligations ;

- Dans le cas où les informations, données, instructions, directives, matériels ou supports communiqués par le Client sont erronés ou incomplets, et plus généralement dans le cas où l'inexécution ou l'exécution défectueuse des Services résulte en tout ou partie du comportement, d'un manquement ou d'une carence du Client ;
- Dans le cas où certains services ou fonctionnalités ne seraient pas accessibles sur le Site en raison d'une désactivation par un Client des cookies via l'interface du logiciel de navigation ;
- Dans le cas où les fonctionnalités du Site s'avéreraient incompatibles avec certains équipements et/ou fonctionnalités du matériel informatique d'un Client.

Chaque Client est par ailleurs responsable des contenus et informations importés, stockés et/ou publiés sur le Site et s'engage à n'employer aucune mesure technique de nature à permettre le contournement des mesures techniques de protection mises en place par le Prestataire en vue d'éviter toute utilisation frauduleuse du Site et des Services.

Chaque Client prend également sous sa seule responsabilité l'ensemble des mesures de nature à assurer l'intégrité et la sauvegarde de l'ensemble de ses données, fichiers et documents et renonce à rechercher la responsabilité du Prestataire en cas de dommages survenus aux données, fichiers ou à tout autre document qu'il aurait pu confier au Prestataire dans le cadre de l'utilisation du Site et/ou des Services.

Plus généralement, chaque Client s'engage par ailleurs à garantir le Prestataire de toute réclamation, revendication, ou opposition et plus généralement de toute procédure qui serait formée à son encontre à raison de l'utilisation qui aurait été faite par le Client du Site ou des Services.

En tout état de cause, le Prestataire n'encourt aucune responsabilité au titre de tous dommages ou préjudices indirects ou immatériels tels que préjudice financier, perte de chance, perte de profit, perte de contrat, perte de commande, perte de clientèle, perte d'exploitation, préjudice ou trouble commercial ou préjudice d'image, qui pourraient résulter de la fourniture défectueuse ou de l'absence de fourniture des Services.

La responsabilité du Prestataire ne peut excéder un montant égal au prix hors taxes perçu auprès du Client au titre de la fourniture des Services au cours des six (6) derniers mois.

Conformément aux dispositions de l'article 2254 du Code Civil, toute action judiciaire d'un Client à l'égard du Prestataire est atteinte par la prescription à l'expiration d'une durée d'un (1) an suivant la date à laquelle le Client concerné a eu connaissance ou est présumé avoir eu connaissance du fait dommageable.

Le Prestataire peut déléguer tout ou une partie de ses droits et obligations aux ses revendeurs autorisés.

Article 11 – SYSTÈMES D'ENREGISTREMENT

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du Prestataire et de ses partenaires dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications et actions des Clients et du Prestataire. L'archivage de ces éléments est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle et durable au sens de la réglementation applicable.

Chaque Client reconnaît la valeur de preuve des systèmes d'enregistrement automatisés du Site et déclare renoncer à les contester en cas de litige.

Article 12 – DONNÉES PERSONNELLES

Pour davantage d'informations concernant l'utilisation de données à caractère personnel par le Prestataire, veuillez lire attentivement la Charte sur le respect de la vie privée (la «Charte»). Vous pouvez à tout moment consulter cette Charte sur le [Site](#).

Article 13 – LIENS HYPERTEXTES

Les liens hypertextes disponibles sur le Site peuvent renvoyer vers des sites tiers ou partenaires. Ils sont fournis uniquement pour la convenance du Client, afin de faciliter l'utilisation des ressources disponibles sur l'Internet. Si le Client utilise ces liens, il quittera le Site et acceptera alors d'utiliser les sites tiers à ses risques et périls ou le cas échéant conformément aux conditions qui les régissent.

En tout état de cause, l'existence d'un lien hypertexte vers le Site en provenance d'un site tiers ou sur le Site vers un site tiers ou de partenaire ne saurait engager la responsabilité du Prestataire à quelque titre que ce soit et notamment quant à la disponibilité, aux contenus et aux produits et/ou services disponibles sur ou à partir de ce site tiers ou partenaire.

Le Client n'est pas autorisé à créer sur un site tiers un ou plusieurs liens hypertextes reliant à la page d'accueil du Site ou vers sa page profil, sauf autorisation préalable et écrite du Prestataire.

Article 14 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Prestataire est seul titulaire de tous les contenus présents sur le Site, notamment et sans limitation, tous textes, fichiers, images animées ou non, photographies, vidéos, logos, dessins, modèles, logiciels, marques, identité visuelle, base de données, structure du Site et tous autres éléments de propriété intellectuelle et autres données ou informations qui sont protégés par les lois et règlements français et internationaux relatifs notamment à la propriété intellectuelle.

En conséquence, aucun des contenus du Site ne pourra en tout ou partie être modifié, reproduit, copié, dupliqué, vendu, revendu, transmis, publié, communiqué, distribué,

diffusé, représenté, stocké, utilisé, loué ou exploité de toute autre manière, à titre gratuit ou onéreux, par un Client ou par un tiers, quel que soient les moyens et/ou les supports utilisés, qu'ils soient connus ou inconnus à ce jour, sans l'autorisation préalable et écrite du Prestataire, et le Client est seul responsable de toute utilisation et/ou exploitation non autorisée.

En outre, toute extraction, intégration, compilation, ou utilisation à des fins commerciales d'informations contenues dans les bases de données accessibles sur le Site, ainsi que toute utilisation de logiciels, robots, systèmes d'exploration de données et autres outils de collecte de données est strictement interdite.

Le Prestataire concède toutefois aux Clients, sous réserve du respect par ces derniers des présentes Conditions Générales, un droit non exclusif et non cessible d'accéder aux contenus présents sur le Site dont il détient la pleine propriété, de les télécharger et de les imprimer dans le cadre d'une utilisation personnelle et non commerciale.

Article 15 – DURÉE – SUSPENSION – RÉSILIATION

En cas de vente ponctuelle ou en application de conditions particulières, les présentes Conditions Générales sont conclues pour la durée de fourniture des Services, telle que mentionnée le cas échéant dans des conditions particulières ou dans le bon de commande.

En l'absence de la mention au devis "absence de renouvellement tacite", le cas général est la vente à exécution successive, les présentes Conditions Générales sont conclues pour une durée initiale de 12 (douze) mois. A défaut de dénonciation des présentes Conditions Générales dans un délai de 3 (trois) mois précédant le terme de cette durée initiale, par courrier recommandé à l'adresse du siège Prestataire, la fourniture des Services et les Conditions Générales sont tacitement reconduits pour une nouvelle période d'une durée équivalente à la durée initiale, aux conditions tarifaires en vigueur à la date de la reconduction. Néanmoins, la résiliation ne peut pas prendre l'effet avant que la durée minimale contractuelle engagée lors le contrat est atteint.

La résiliation est effective de fait si l'ensemble des sommes dues par le Client jusqu'à la fin de période contractuelle en cours et, le cas échéant, renouvelée, sont réglées dans les deux semaines qui suivent la réception du courrier recommandé. Le non règlement des sommes dues suspend la résiliation et prolonge le contrat.

Le Prestataire se réserve le droit de suspendre l'accès d'un Client au Site et aux Services de façon permanente ou de façon temporaire, en cas de manquement par ledit Client à ses obligations résultant des présentes Conditions Générales.

Par ailleurs, le Prestataire ou le Client pourra résilier les Conditions Générales de plein droit de manière anticipée par l'envoi d'une notification écrite :

- En cas de survenance d'un cas de force majeure tel que visé à l'article 11 ci-avant ;
- Après avoir notifié l'autre partie en cas de manquement grave de celle-ci à ses obligations ou au titre des lois et règlements applicables, auquel il n'aurait pas été

remédié dans un délai de quinze (15) jours (lorsqu'il peut être remédié à ce manquement) suivant notification écrite indiquant la nature du manquement et la nécessité d'y remédier.

Article 16 - CONFIDENTIALITÉ

Pendant la durée des présentes, chaque partie pourra prendre connaissance ou recevoir des informations, documents et/ou données confidentiels à propos de l'autre partie. De ce fait, chaque partie s'engage, tant en son nom qu'au nom de ses préposés pour lesquels elle se porte fort, à préserver la stricte confidentialité de toutes les informations, documents et/ou données confidentiels de toute nature en rapport avec les résultats, l'activité ou la clientèle de l'autre partie ou toute information reçue ou obtenue d'une partie dans le cadre des relations contractuelles établies.

Cela n'empêchera toutefois pas le Prestataire de partager des informations pour la fourniture de services avec ses filiales, sous-traitants et société mère.

Le présent engagement de confidentialité des parties est valable, tant pour la durée des présentes que pendant une durée de deux (2) ans suivant leur expiration ou résiliation.

Article 17 - NOTIFICATIONS

Toute notification ou convocation écrite requise ou permise en vertu des stipulations des présentes sera valablement effectuée si elle est adressée par lettre remise en main propre ou par porteur contre reçu de livraison, par courrier recommandé avec avis de réception, ou par courrier électronique (sauf en cas de résiliation des présentes), adressé aux coordonnées de la partie concernée, chaque partie élisant domicile en son siège social.

Tout changement de coordonnées d'une partie pour les besoins des présentes devra être notifié à l'autre partie selon les modalités prévues ci-dessus.

Les notifications adressées en mains propres ou par porteur seront présumées avoir été faites à leur date de remise au destinataire, telle qu'attestée par le reçu de livraison. Les notifications faites par courrier recommandé avec avis de réception seront présumées avoir été faites à la date de leur première présentation à l'adresse du destinataire. Les notifications faites par courrier électronique seront présumées avoir été faites à la date d'envoi du courrier électronique.

Article 18 - AUTONOMIE ET ABSENCE DE RENONCIATION

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions générales était déclarée nulle ou inapplicable pour quelque cause que ce soit en application d'une loi, d'un

règlement ou à la suite d'une décision de justice devenue définitive, elle serait réputée non écrite et les autres stipulations resteraient en vigueur.

Le fait pour le Prestataire de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou de plusieurs stipulations des Conditions Générales n'emportera en aucun cas renonciation.

Article 19 – MODIFICATION

Le Prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis le contenu ou la localisation du Site, les Services et les présentes Conditions Générales.

Toute utilisation du Site ou des Services consécutive à une modification apportée aux Conditions Générales emportera acceptation par chaque Client desdites modifications. La version la plus récente et en vigueur des Conditions Générales est disponible sur le Site à l'adresse <https://www.buildrz.io/cgu/>.

Le Prestataire peut modifier les présentes Conditions en informant le Client sur le site web du Service ou en envoyant un avis écrit aux Utilisateurs du Client ou à la personne de contact du Client un (1) mois avant la date d'entrée en vigueur de la modification. Si les nouvelles conditions détériorent matériellement la situation du Client pour une utilisation légitime, le Client peut résilier le Contrat conformément à ces Conditions dans un délai d'un mois à compter de la réception de l'avis pour prendre effet à la fin de la période de licence en cours, ou au fin de période minimale de contrat si celle-ci n'est pas encore atteint. L'utilisation continue du Service par le Client confirme que celui-ci accepte les Conditions révisées

Article 20 – LITIGES

Les litiges qui pourront survenir dans le cadre des relations contractuelles établies entre le Client et le Prestataire devront être résolus, dans la mesure du possible, de manière amiable.

A défaut de règlement amiable, tous les litiges auxquels les Conditions Générales pourraient donner lieu, et qui viendraient à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de l'interruption ou de la résiliation du présent contrat, seront soumis au règlement de médiation et, en cas d'échec de celle-ci, au règlement d'arbitrage du CMAP auxquels les parties déclarent adhérer.

Article 21 – DROIT APPLICABLE & LANGUE DU CONTRAT

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. En cas de traduction en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.